

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13-03-2023

N°24-2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 07/03/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Karine GAZEAU, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Sylvie LEBON, Romain TESSIER, Laure de Maisonneuve

Absents ou excusés : Christine PASZKO, Frank RABILLE, Véronique DESMARICAUX,

Secrétaire : Annie RENOUF

24-2023 CESSION A LA COMMUNE DE LA PARCELLE C 2039

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal avoir reçu un courrier des propriétaires de la parcelle C 2039, située chemin des Roses, qui souhaiteraient céder à la commune cette bande de terrain d'une surface fiscale de 102 m².

Monsieur le Maire explique que ce terrain est en partie sur la voie communale et qu'il convient effectivement de régulariser la situation.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide d'accepter cette cession de terrain, parcelle C 2039
- Autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer les pièces nécessaires
- Indique que les frais notariés seront à la charge de la commune

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre en mairie

Fait à Poiroux, le 13/03/2023

Le Maire,

Edouard de La BASSETIERE

